

Réponse au document pro linky du canard PC

ce qui me pose problème c'est le pdf de canardpc

http://www.canardpc.com/pdf/hw28_linky.pdf

Canard PC Page 9 ils disent :

« En France, le linky se limite à une gamme de fréquences de 35 à 90 kHz (bande CENELEC-A), spécialement dédiée à cet usage. Notons tout d'abord que nous parlons ici de kilohertz, c'est-à-dire de basses fréquences, et non de hautes fréquences en mégahertz (MHz) ou en gigahertz (GHz) comme dans la téléphonie mobile ou le Wi-Fi. Parmi les autres signaux qui exploitent eux aussi des fréquences de l'ordre du kHz, on trouve la voix ou la musique. Les fameux "44.1 kHz" du CD ou les "192 kHz" des MP3 en font partie. Si on connectait le signal CPL de Linky à une enceinte capable de restituer les ultrasons, un dauphin ou une chauve-souris pourraient parfaitement l'entendre. D'un point de vue physique, ces fréquences sont très loin de celles qui excitent les molécules d'eau (2,4 GHz).

Pour faire bouillir de l'eau dans un four à micro-ondes exploitant une fréquence identique à celle de Linky, il faudrait lui fournir l'équivalent de la consommation d'une ville de 20 000 habitants, soit 20 millions de watts (MW). Les effets thermiques des basses fréquences sont donc quasiment nuls, même à des puissances colossales »

Il est clair qu'ils veulent ridiculiser les anti linky mais au niveau technique je ne sais pas ce qu'il faudrait répondre à ce genre d'arguments d'autant plus que je n'y comprends rien à tout ce qui est électrique. Si on pouvait avoir des explications simples.

Mais peut être que ce n'est pas la peine de se soucier de ça.

Je ne sais pas.

merci quand même, ce n'est pas dit que je comprenne les explications donc ne vous cassez pas trop la tête.

bonne soirée

mm

Bonsoir Martine,

En fait Canard PC ment à la fois par omission et par incompetence

Par omission car il établit la comparaison de nuisances entre les fréquences de la téléphonie mobiles et celles du CPL uniquement sur l'aspect thermique, c'est à dire élévation de la température.

On sait que les "micro ondes" ont un effet thermique, c'est le seul reconnu par les opérateurs de téléphonie et les pouvoirs publics.

Il est clair que les fréquences du CPL Linky ne provoquent pas cet effet thermique (encore que par l'effet de peau qui fait circuler le courant du CPL à la surface du conducteur, que j'ai décrit dans un document récent, on peut constater une élévation de la température dudit conducteur)

Donc Canard PC compare des torchons à des serviettes! c'est ridicule et scientifiquement idiot.

Mais comme les opérateurs, il fait l'impasse sur les nuisances non reconnues en France aussi bien des micro ondes que celles du CPL et qui sont très bien décrites par les PR Belpomme et Montagnier.

Par incompetence, il assimile la technologie du CPL Linky à celle utilisée en informatique, bureautique pour véhiculer le signal internet dans une habitation.

Un CPL "internet" est peu puissant et transporte le signal sur 20m au plus.

Le CPL Linky envoie un signal "pulsé" donc radiatif avec une puissance de 2 W ce qui est énorme en électronique, et ce signal diffuse sur 300m!

Renvoyons Canard PC à une cession de remise à niveau technique et scientifique afin qu'il arrête de parler de ce qu'il ne connaît pas.

C'est tout le problème d'une certaine science qui n'aborde un problème que par l'étroite lucarne de sa maigre connaissance.

Patrice

http://fr.youtube.com/user/patricegoyaud?locale=fr_FR&persist_locale=1